

# Titre Professionnel Installateur Thermique et Sanitaire

Financement	
Formation professionnelle continue	
Non conventionnée / sans dispositif	
Organisme responsable et contact	
BTP CFA 40 Priam Mathieu 06.59.72.86.93 mathieu.priam@construction-na.fr	
Accès à la formation	
Publics visés :	
Demandeur d'emploi Jeune de moins de 26 ans Personne handicapée Salarié(e) Actif(ve) non salarié(e)	
Sélection :	
Entretien	
Niveau d'entrée requis :	
Niveau illettrisme, analphabétisme (Niveau 1 européen)	
Conditions d'accès :	
Formation accessible par la voie de l'apprentissage pour : Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus (dès 15 ans si sortie de 3ème) au début de la formation. Travailleurs handicapés Sportifs de haut niveau. Personnes ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme ou le titre.	
Prérequis pédagogiques :	
Non renseigné	
Contrat de professionnalisation possible ?	
Non	

## Objectif de la formation

Objectifs généraux de la formation : L'installateur en thermique et sanitaire installe des émetteurs de chauffage de type radiateur ou plancher chauffant dans des locaux d'habitation neufs. Il modifie des installations de chauffage existantes en tube acier noir fileté, tube cuivre ou en matériaux de synthèse. Il installe des générateurs de chauffage toute énergie dans des locaux d'habitation en neuf ou en rénovation. Il installe des appareils sanitaires, des équipements de production d'eau chaude sanitaire toute énergie et des équipements de renouvellement d'air dans des locaux d'habitation en neuf ou en rénovation.

## Contenu et modalités d'organisation

La Formation se compose de 2 blocs de compétences. Compétences Professionnelles : Bloc 1 : Réaliser des installations de chauffage de locaux d'habitation ? Installer en tube cuivre et matériaux de synthèse des émetteurs de chaleur en habitation neuve ? Modifier un réseau de chauffage existant dans des locaux d'habitation ? Installer un générateur de chauffage dans des locaux d'habitation Bloc 2 : Réaliser des installations sanitaires de bâtiment ? Installer des appareils sanitaires dans des locaux d'habitation ? Installer des équipements de production d'eau chaude sanitaire dans des locaux d'habitation ? Installer des équipements de renouvellement d'air dans des locaux d'habitation

Parcours de formation personnalisable ?      **Oui**      Type de parcours      **Individualisé**

## Validation(s) Visée(s)

**Titre professionnel installateur en thermique et sanitaire - Niveau 3 : CAP, BEP  
(Niveau 3 européen)**

## Et après ?

### Suite de parcours

Après un Titre Professionnel il est possible de rentrer dans la vie active ou de poursuivre vers un diplôme de même niveau ou de niveau supérieur (ex : Bac Pro Installateur en Chauffage, Climatisation, et Energies Renouvelables, BP Monteur en Installations du Génie Climatique et Sanitaire)

## Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
<b>00430143</b>	du 01/09/2024 au 15/07/2025	Morcenx-la-Nouvelle (40)	<b>BTP CFA 40</b>	Non éligible		
<b>00556952</b>	du 01/09/2025 au 31/07/2026	Morcenx-la-Nouvelle (40)	<b>BTP CFA 40</b>	Non éligible		
<b>00648011</b>	du 01/09/2026 au 31/07/2027	Morcenx-la-Nouvelle (40)	<b>BTP CFA 40</b>	Non éligible		